Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 98 (1953)
Heft: 9

Artikel: Guidé par ce leitmotiv, nous consacrons la présente livraison à cette arme sous le titre l'Artillerie
Autor: Belser / Michel, Gaston / Crépin
Kapitel: La batterie de lance-mines lourds
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-342543

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La batterie de lance-mines lourds

Des lance-mines lourds de 12 cm., analogues aux nôtres, sont le principal appui des Nord-Coréens. Cette arme est une des révélations des guerres de Corée et d'Indochine.

Sa mobilité, sa légèreté, la rapidité de sa mise en position, son camouflage aisé, la cadence rapide de son tir, l'efficacité de ses projectiles, la courbure de ses trajectoires qui permet de tirer depuis n'importe quelle position sur des buts défilés ou encaissés, tous ces avantages en ont fait une arme de choix en terrain montagneux pour un combattant privé de l'appui de l'aviation.

Comment se fait-il que les lance-mines lourds ne soient pas plus répandus chez nous et que certains parlent même de les supprimer ?

Que leur reproche-t-on ? Leur portée limitée à 4 à 5 km. et le manque de précision de leur tir en font des armes balistiquement inférieures aux canons de 10,5 cm. On ne pourrait augmenter leur portée qu'en diminuant la mobilité de la pièce et l'efficacité des projectiles. Ce manque de précision est inhérent aux armes empruntant les trajectoires supérieures, plus sensibles aux variations des conditions atmosphériques.

Mais les lance-mines lourds ont, sur les canons de 10,5, deux avantages principaux : la légèreté de la pièce et, surtout, l'efficacité bien supérieure de leurs projectiles. Un lance-mine lourd pèse 300 kg. La seule autre arme de notre armée qui tire un projectile d'une efficacité équivalente est le canon-obusier de 15 cm., qui pèse 7 tonnes.

Une batterie de lance-mines lourds à huit pièces a été attribuée à chaque division de notre armée. Mais ce n'est pas une arme divisionnaire. L'artillerie divisionnaire doit avoir une portée maximum dépassant 10 km. et une précision suffisante pour pouvoir atteindre un but, sans aucun réglage, d'un feu massif et bref.

Par contre, les caractéristiques des lance-mines lourds en font par excellence l'arme lourde du régiment d'infanterie : mise en position facile et rapide, champ de tir de 4 à 5 km. de large sur environ 3 km. de profondeur, effet de massue de ses projectiles,

possibilité d'atteindre des zones échappant aux coups des armes à tir direct.

Si sa portée est suffisante pour une arme régimentaire, que dire de son manque de précision ?

Un but de quelques mètres carrés n'est pas un but rentable pour des lance-mines lourds qui n'ont pas la précision des canons. Mais le fantassin a lui-même d'autres armes pour remplir ce but. Frère aîné du lance-mine de bataillon de 8,1, le lance-mine lourd est destiné à atteindre une zone ayant au minimum 100 m. de côté. Les conditions atmosphériques ayant une grosse influence sur les trajectoires, il est impossible d'assurer sans aucun réglage un tir aussi précis qu'avec un canon. Cependant les indications données par un tir précédent dans le même secteur du front permettent de calculer les corrections nécessaires avec une précision suffisante. La dispersion des coups dans le terrain est celle qui correspond aux exigences d'un tir sur zone.

Que notre fierté d'appartenir à un pays spécialisé dans les industries de précision ne nous fasse pas exiger de nos armes une précision de tir supérieure aux nécessités tactiques. Les Nord-Coréens déclenchent avec des armes identiques aux nôtres des tirs soudains et meurtriers. Dans le compromis à faire entre l'efficacité et la précision, raisonnons en tacticiens, et non en horlogers.

Retirons les batteries à huit lance-mines lourds de l'artillerie divisionnaire, et attribuons à chaque régiment d'infanterie une batterie de lance-mines lourds à quatre ou six pièces. C'est une solution plus économique que l'accroissement de l'artillerie canon ou l'introduction des projectiles à fusées. C'est une solution qui a le mérite d'avoir été éprouvée sur les champs de batailles, dans des régions montagneuses, par des combattants n'ayant pas la supériorité aérienne.

Si les lance-mines lourds sont attribués à l'infanterie, ils ne seront plus rouges. Qu'importe, pourvu qu'ils tirent.

Plt. Roger Boissonnas